



# ÉGLISE DE LIÈGE

96<sup>e</sup> année - n° 1

Janvier-Février • Januar-Februar 2018



Mot de l'évêque  
L'année nouvelle  
marquée par  
l'accueil du réfugié

Wort des Bischofs  
Das neue Jahr  
im Zeichen der  
Flüchtlingshilfe

# L'ANNÉE NOUVELLE MARQUÉE PAR L'ACCUEIL DU RÉFUGIÉ

CHERS FRÈRES ET SŒURS DU DIOCÈSE DE LIÈGE,

**BONNE ET SAINTE ANNÉE 2018 À TOUS ET À TOUTES !**

**E**n ce début d'année, je voudrais souhaiter bon vent à la nouvelle formule d'*Église de Liège*, en lien avec le journal *Dimanche*. J'espère que cette initiative permettra d'élargir le réseau de nos lecteurs !

Je voudrais aussi souligner la thématique de l'accueil des migrants et des réfugiés. Cette thématique est au cœur du christianisme, comme nous le rappellent les textes d'évangile que nous lisons en ce temps de Noël. Jésus, en effet, a vécu l'exil dans son enfance, selon l'évangéliste Matthieu (Mt 2,13-21). Il a été poursuivi par Hérode et dû fuir en Égypte. Il y est resté jusqu'à la mort du tyran. Entre-temps, Hérode fit massacrer tous les jeunes enfants, craignant que son concurrent à la royauté ne se trouve parmi eux. Cet épisode de violence nous rappelle des situations de violence bien actuelles. Comme à l'époque de Jésus, des réfugiés chassés de chez eux par la guerre et la violence doivent chercher refuge ailleurs. Parfois, ce sont aussi des raisons économiques ou climatiques qui font fuir les gens, à cause des disettes et des famines qui menacent leur pays.

En même temps, nous découvrons combien les migrants apportent de choses à nos pays. Par exemple, je suis frappé de voir le nombre d'infirmières ou d'aides-soignantes d'origine africaine qui travaillent dans nos hôpitaux. Dans nos communautés chrétiennes, je suis frappé aussi de voir le dynamisme et la sociabilité des croyants d'origine étrangère. Ainsi nous découvrons que l'immigration est non seulement un problème, mais aussi une solution pour notre vie sociale.

Le Pape François, dans son message pour la Journée mondiale du migrant et du réfugié, qui aura lieu le 14 janvier 2018, reprend les paroles de la Bible: « L'émigré installé chez vous, vous le traiterez comme l'un de vous ; tu l'aimeras comme toi-même ; car vous-mêmes avez été des émigrés dans le pays d'Égypte » (Lévitique 19,34).

Le pape propose que notre réponse au défi de l'immigration s'articule autour de quatre verbes : accueillir, protéger, promouvoir et intégrer. Accueillir, précise-t-il, signifie en particulier « octroyer des visas humanitaires ». Il souhaite « qu'un plus grand nombre de pays adoptent des programmes de patronage privé et communautaire et ouvrent des corridors humanitaires pour les réfugiés les plus vulnérables. »

Notre pays a accepté de suivre ce conseil. Un couloir d'accueil de 150 réfugiés syriens a été ouvert le 22 novembre et permettra aux Églises et aux religions non-chrétiennes

d'accueillir dans la légalité des réfugiés dans notre pays au cours de l'année 2018. Les UP ou communautés diverses qui le désirent peuvent proposer un coup de main à ce sujet, en proposant un appartement vide pour un an, ou en présentant des personnes disponibles pour un coup de main aux familles accueillies, ou en donnant un appui financier. Caritas aidera à l'accueil et le Vicariat *Évangile et Vie* coordonnera les initiatives.

Dans cette ligne le pape a préparé une liste de vingt et un points d'attention en vue de la rédaction des accords globaux, prévus par l'ONU sur les réfugiés et sur les migrants pour 2018. Il invite les mandataires politiques à promouvoir ces objectifs pour la circonstance et nous invite à appuyer ces mandataires.

Restons dans l'esprit de Noël, qui nous a fait découvrir Dieu dans un enfant, Dieu dans l'espérance de vie, à partir de la petitesse et de la pauvreté. Noël, c'est une nouvelle naissance qui nous permet de marcher dans la vie avec joie et confiance. Bonne marche en 2018!

† Jean-Pierre DELVILLE, votre évêque

# DAS NEUE JAHR IM ZEICHEN DER FLÜCHTLINGSHILFE

**LIEBE BRÜDER UND SCHWESTERN IM BISTUM LÜTTICH,**

**IHNEN ALLEN EIN FROHES UND GESUNDES NEUES JAHR 2018!**

**Z**u Beginn des Jahres möchte ich der neuen Formel von *Eglise de Liège*, in Verbindung mit der Wochenzeitung *Dimanche*, viel Glück wünschen. Ich hoffe, dass diese Initiative den Kreis unserer Leser erweitern wird!

Ich möchte auch das Thema der Aufnahme von Migranten und Flüchtlingen hervorheben. Dieses Thema steht im Mittelpunkt des Christentums, woran uns die Evangelientexte, die wir in dieser Weihnachtszeit lesen, erinnern. Jesus lebte tatsächlich in seiner Kindheit im Exil, so der Evangelist Matthäus (Mt 2,13-21). Er wurde von Herodes verfolgt und musste nach Ägypten fliehen. Er blieb dort bis zum Tod des Tyrannen. In der Zwischenzeit ließ Herodes alle kleinen Kinder töten, aus Angst, sein königlicher Rivale könne unter ihnen sein. Diese Episode der Gewalt erinnert uns an die aktuellen Situationen von Gewalt. Wie zur Zeit Jesu müssen Flüchtlinge, die durch Krieg und Gewalt aus ihrer Heimat vertrieben wurden, anderswo Zuflucht suchen. Manchmal sind es auch wirtschaftliche oder klimatisch bedingte Gründe, die Menschen wegen Nahrungsmangel und Hungersnöten in ihrer Heimat fliehen lassen.



*Réfugés syriens faisant la file pour avoir une ration de nourriture. © Reuters*

Gleichzeitig entdecken wir, wie viel die Migranten unseren Ländern bringen können. Zum Beispiel fällt mir auf, wie viele Krankenschwestern oder Pfleger afrikanischer Abstammung in unseren Krankenhäusern arbeiten. In unseren christlichen Gemeinden ist mir auch die Dynamik und Geselligkeit von Gläubigen fremder Herkunft aufgefallen. So entdecken wir, dass Einwanderung nicht nur ein Problem, sondern auch eine Lösung für unser soziales Leben ist.

Papst Franziskus zitiert in seiner Botschaft für den Welttag der Migranten und Flüchtlinge,

der am 14. Januar 2018 stattfindet, folgende Bibelpassage: «Der Fremde, der sich bei euch aufhält, soll euch wie ein Einheimischer gelten und du sollst ihn lieben wie dich selbst; denn ihr seid selbst Fremde in Ägypten gewesen» (Levitikus 19,34).

Der Papst schlägt vor, dass unsere Antwort auf die Herausforderung der Einwanderung auf vier Verben fußt: aufnehmen, schützen, fördern und integrieren. Jemanden aufzunehmen heißt vor allem, so der Papst, «humanitäre Visa gewähren». Er möchte, dass «noch mehr Länder die Schirmherrschaft über private und gemeinschaftliche Programme übernehmen und humanitäre Korridore für die am meisten gefährdeten Flüchtlinge öffnen».

Belgien hat zugestimmt, diesem Rat zu folgen. Ein Aufnahmekorridor für 150 syrische Flüchtlinge wurde am 22. November geöffnet und wird es Kirchen und nichtchristlichen Religionen erlauben, im Jahr 2018 Flüchtlinge in unserem Land legal aufzunehmen. Die Pfarrverbände oder Gemeinschaften, die es wünschen, können hierzu beitragen, indem sie eine leere Wohnung für ein Jahr anbieten, den Flüchtlingsfamilien eine hilfsbereite Person zur Seite stellen oder finanzielle Unterstützung leisten. Caritas wird bei der Aufnahme helfen und das Vikariat *Evangelium und Leben* wird die Initiativen koordinieren.

Diesbezüglich hat der Papst eine Liste mit 21 Punkten für die Ausarbeitung der globalen Vereinbarungen vorbereitet, die von der UNO für Flüchtlinge und Migranten für 2018 geplant sind. Er lädt die politischen Vertreter ein, diese Ziele entsprechend zu fördern und lädt uns ein, diese Vertreter zu unterstützen.

Lasst uns im Geist der Weihnacht verbleiben, der uns Gott in einem Kind, in der Hoffnung auf Leben, in den kleinen Dingen und in der Armut entdecken lässt. Weihnachten bedeutet eine neue Geburt, die es uns erlaubt, mit Freude und Zuversicht voranzuschreiten. Alles Gute auf dem Weg durch das Jahr 2018!

† Jean-Pierre DELVILLE, Ihr Bischof

# Agenda de l'évêque

## JANVIER – JANUAR 2018

1	Liège, 16h	Marche de la Paix
7	Ouffet, 10h30	Célébration
8	Évêché, 11h	Réception du chapitre cathédral
9	Liège, 9h30	Conseil presbytéral
10	Liège, 20h	AG CoDiEC
11	Malines	Conférence épiscopale
12	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
14	Cathédrale, 10h	Célébration Journée des Migrants
14	Liège St-Jean, 18h	Confirmations
15	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
17	Liège, Institut Ste-Véronique, 10h	Rencontre interreligieuse
18	Mélin, 11h30	Rencontre avec les prêtres venus d'ailleurs
19	Liège, église orthodoxe grecque, 19h30	Veillée œcuménique
20	Vallée du Geer, 18h	Confirmations
21	Bolland, Noblehay, 10h	Célébration en wallon
22/23	Grimbergen	Session de la Conférence épiscopale
24/25	Leuven	Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité (CIDSE)
27	Aubel, 17h	Confirmations
29	Bruxelles	Commission Diaconie

## FÉVRIER – FEBRUAR 2018

2	Liège, Bénédictines, 10h30	Célébration et rencontre vie consacrée
4	Hannut, 10h	Confirmations
	Espace Prémontrés, 15 h	Préparation appel décisif des catéchumènes
5	Louvain-la-Neuve, 15h	Fête patronale
6	Liège, 14h	Commission des ministères laïcs
8-11	Rome	Rencontre évêques
14	Liège, Cathédrale, 10 h	Célébration des cendres
16	Espace Prémontrés, 10 h	Commission pour la pastorale en milieux psychiatriques
18	Cathédrale, 16h30	« Appel décisif » des catéchumènes
20	Banneux, 10h30	Récollecion diocésaine
22	Tournai	Conférence évêques francophones
23	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
24	Namur, 9h45	AG Conseil interdiocésain des laïcs
27	Liège, Palais de Justice	Conférence de F. Van Leeuw



## Fabriques d'église

### Vœux

*Le Service du Temporel vous présente ses meilleurs vœux ainsi qu'à vos familles et vous remercie pour votre engagement dans les fabriques du diocèse de Liège et dans la pastorale.*

## I. Réunion ordinaire du mois de janvier

### A. APPROBATION DES COMPTES

Suivant le timing établi par le Service des fabriques de l'évêché, qui a été envoyé à toutes les fabriques et aux desservants ainsi qu'aux communes, les premiers comptes devront être déposés **simultanément** à l'administration communale et à l'évêché à partir du 22 janvier. Attention: vous noterez que l'ordre de dépôt a été modifié.

Nous insistons pour que les fabriques clôturent les comptes fin de l'année.

De plus en plus de fabriques utilisent un programme informatique, et il s'avère vraiment nécessaire de faire correspondre les soldes de comptes « papier » aux soldes bancaires.

#### → Quelques recommandations supplémentaires :

- Les factures à prendre en charge sont celles de l'exercice en cours. Pour 2017, pas de factures datées de 2018.
- Les paiements dus pour les fondations de messes (D43), pour la visite décanale (D40), pour SABAM et REPROBEL (D50),

les sommes payées au trésorier (D41) et aux bénévoles (D17 - D26) doivent être exécutés sur l'année en cours.

- Il est demandé d'annoter sur les extraits bancaires le n° de l'article concerné du compte.
- Veillez à joindre toutes les annexes justificatives des recettes (relevé des placements, relevé des terres et fermages, relevé trimestriel des collectes, relevé annuel des enterrements, mariages).
- Ne pas oublier de dater et signer les documents.

### B. GESTION DES BIENS

Chaque année au début du printemps et à l'automne, il est indispensable de faire procéder à une visite des toitures et au désencombrement des corniches. Les dégâts dus à des descentes de toit bouchées sont très vite importants: humidité des murs, soulèvement du plafonnage, écaillage de la peinture intérieure.

Une intervention groupée pour l'ensemble des fabriques d'une même commune, dans le respect des marchés publics, se-

rait judicieuse. L'initiative pourrait être prise par votre administration communale en accord avec les fabriques qui adhèreraient au marché négocié par la commune.

### C. PLATE-FORME OU GROUPEMENT DE FABRIQUES

La demande de constitution d'un groupelement (plate-forme) des fabriques par entité communale est fortement recommandée (objectif 2020) pour ceux qui ne l'ont pas encore concrétisé. Elle permet aux fabriciens de mieux se connaître, d'échanger leur données budgétaires, de planifier les travaux à réaliser sur l'ensemble des

fabriques de l'entité, d'échanger leurs expériences. Ce faisant, l'idée est aussi de constituer entre les fabriciens une représentation vis-à-vis de la commune pour « parler d'une seule voix » en particulier pour la planification pluriannuelle des travaux ou des demandes spécifiques.

Outre cet aspect des choses, elle permettra de créer une plus grande solidarité entre les personnes, par exemple en cas de trésorier défaillant, ou pour la réalisation informatisée des inventaires. L'initiative de ces réunions sera prise le plus souvent par le doyen ou le desservant. Elle peut aussi venir d'un ou plusieurs fabriciens en accord avec le desservant.

## II. Nouvelles dispositions en matière bancaire – application du LEI

Dès le début de l'année prochaine, à partir du 3 janvier 2018, les institutions financières européennes doivent signaler à leur régulateur les transactions de certains types d'instruments financiers de leurs clients (entités juridiques uniquement). En ce qui concerne le régulateur des banques belges, il s'agit de la FSMA, l'Autorité des Services et Marchés Financiers.

Toute entité juridique échangeant des instruments financiers sur des plateformes de négociation (ou des produits sous-jacents échangés sur une plateforme), tels que des actions, obligations, mandats, obligations d'État et bons d'État, doit être identifiée au moyen d'un *LEI*.

Le *LEI* ou *Legal Entity Identifier* permet d'identifier les entreprises « actives sur les

marchés financiers ». Il s'agit d'un code alphanumérique de 20 caractères qui garantit la transparence et la sécurité entre les différents intervenants financiers et permet la traçabilité des transactions.

Les fabriques d'église, les ASBL en tant que personnes morales sont concernées par cette nouvelle obligation d'identification bancaire qui leur sera nécessaire en cas de vente, ou d'achat d'obligations, de fonds d'État ou d'actions, à l'exclusion des bons de caisse. Il est recommandé de prendre contact avec sa banque.

Les particuliers et branches d'activités sans personnalité juridique n'ont pas besoin de *LEI*.

### III. Identification à la Banque Carrefour des Entreprises (BCE) – mise à jour des données de fabriques – siège social

Comme personnes morales dotées de la personnalité juridique, les fabriques d'église sont répertoriées à la Banque Carrefour des Entreprises sous un numéro particulier.

Il est important que chaque fabrique vérifie sur le site de la banque Carrefour les données la concernant et en particulier le siège social. Les cultes disposent d'une boîte mail spécifique: [KBO-BCE-CULT@economie.fgov.be](mailto:KBO-BCE-CULT@economie.fgov.be) pour permettre la mise à jour si nécessaire des données.

Si vous ne disposez pas de ce numéro, je vous invite à prendre contact soit avec notre secrétariat ([maria.perez@eveche-deliege.be](mailto:maria.perez@eveche-deliege.be)) soit directement avec la boîte mail ci-dessus.

#### → Doivent être repris sur la fiche d'identification :

- Le nom de la fabrique;
- L'adresse du siège social;
- L'identification d'un représentant de l'établissement du culte: le président doit obligatoirement être inscrit comme représentant légal de la fabrique avec son numéro de registre national, sa date de nomination comme président de la fabrique (jour-mois-an, dernière nomination ou nomination antérieure); joindre la délibération du conseil de fabrique sur cette nomination;

- Données de contact (données facultatives) où vous pouvez indiquer une adresse courrier par exemple.

En consultant cette banque de données, j'ai pu constater qu'un certain nombre de fabriques indiquent comme siège social l'adresse d'un membre du conseil. Ce n'est pas adéquat, il est nécessaire que toute fabrique, en tant que personne morale, dispose d'un siège social qui lui est propre. L'adresse « naturelle » des fabriques est l'adresse du presbytère. Actuellement, beaucoup de presbytères ont été vendus ou sont loués sans que la fabrique y ait conservé un local pour ses réunions et le dépôt des archives. Il est indispensable que toute fabrique dispose d'un lieu officiel, qui lui est réservé exclusivement, pour servir aux réunions du conseil, à l'entreposage des archives et aux réunions pastorales. C'est ce lieu qui doit être renseigné comme siège social à la BCE.

#### → Pour modifier un siège social à la BCE, il faut :

- la nouvelle adresse officielle de la fabrique,
- la décision du conseil de fabrique actant la nouvelle adresse avec indication de la date de prise d'effet (jour-mois-an).

Isabelle LECLERCQ

# NOUVEAU FORMULAIRE POUR LES MARIAGES

Chers Collaborateurs Prêtres et Diacres,

Par votre ministère, vous êtes habilités à préparer et à célébrer des mariages. Vous savez que, suite à l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia* du pape François, nous avons publié, en tant qu'évêques de Belgique, une lettre pastorale (Déclarations des évêques de Belgique, n°42, 2017) dans laquelle nous demandons, entre autres, de veiller à fournir une préparation solide et intense au mariage sacramentel.

Dans cette perspective, le dossier de préparation au mariage, intitulé *Formulaire de mariage*, a été renouvelé, tant dans sa partie canonique que dans son volet pastoral. La partie administrative offre un aperçu plus clair des différentes situations des mariages, en particulier lorsqu'un des conjoints n'est pas catholique. Il clarifie aussi qui sont les responsables ecclésiaux dans ce domaine. Le volet pastoral, quant à lui, offre de nouvelles possibilités de réflexion et d'approfondissement sur la conception catholique du mariage. Il promeut également un dialogue au sein du couple et avec le responsable ecclésial.

Je vous demande d'utiliser exclusivement le nouveau formulaire pour l'établissement des dossiers de mariage dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 au plus tard. Cette mesure est d'application pour toute la province ecclésiastique de Belgique. Les nouveaux formulaires seront disponibles dans les librairies religieuses. Pour notre diocèse de Liège, ce sera la librairie Siloë (40 rue des Prémontrés, 4000 Liège, 04 223 20 55; [info@siloe-liege.be](mailto:info@siloe-liege.be)).

Dans notre lettre pastorale, nous soulignons également l'importance et la nécessité d'organiser plusieurs moments de préparation du mariage. Un texte cadre comportant un relevé des thématiques sur lesquelles il serait opportun d'échanger durant ces temps de préparation, paraîtra début 2018. Du matériel de travail plus concret sera également proposé.

J'espère que ce document sera un bon support pour l'accueil et l'accompagnement des fiancés.

† Jean-Pierre DELVILLE, évêque de Liège



# NOUVELLES CONSIGNES POUR LES SACREMENTS D'INITIATION



**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'inscription des baptêmes sera fondamentalement modifiée. Le changement est triple :**

- 1.** Dorénavant, le baptême devra uniquement être inscrit dans le registre de la paroisse de célébration. Auparavant, il devait être transmis à la paroisse où habitaient les parents. Ce ne sera plus le cas : le registre de base sera celui du lieu de baptême. La confirmation et le mariage ou le sacrement de l'ordre et la profession solennelle seront également inscrits dans ce registre de base. Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le registre de base reste celui de la paroisse où habitent les parents.
- 2.** Les parents recevront un « Carnet de vie chrétienne » dans lequel seront reprises les données de baptême. Les parents auront ainsi un souvenir du baptême. Des plages sont prévues dans le « Carnet de vie chrétienne » pour que la première communion, la confirmation et le mariage puissent également y être notés par après. On peut se le procurer chez Siloë.
- 3.** La Conférence épiscopale publie aussi un nouveau formulaire pour la demande d'un sacrement d'initiation : baptême, première communion et confirmation. Le formulaire de quatre pages permet une uniformisation et une clarification des demandes. Il comporte aussi une déclaration de confidentialité, conformément à la législation sur la protection de la vie privée. Ce formulaire doit être conservé dans la paroisse comme preuve. Il peut être téléchargé via le nouveau site du diocèse de Liège (en construction) ou en passant par le site de Cathobel.

## PREMIER DIALOGUE INTERRELIGIEUX OFFICIEL À EUPEN!

**À** l'initiative du gouvernement de la Communauté germanophone, tous les chefs des cultes et philosophies de notre pays se sont retrouvés le 28 novembre dernier au siège du Ministre-Président de la Communauté pour la mise en place d'une « table ronde des religions ».



Flanqué de ses trois collègues-ministres, Oliver Paasch a rappelé la naissance et le pourquoi de cette « table ronde », en présence, notamment du Cardinal Jozef De Kesel, de Salah Echallaoui, de l'Exécutif des Musulmans de Belgique, de Philippe Markiewicz du Consistoire central israélite de Belgique, d'Henri Bartholomeeusen, représentant de la Laïcité et de Mgr Jean-Pierre Delville.

Le processus de rencontres interculturelles et religieuses avait commencé en décembre 2016 avec le soutien de la Fondation Quandt, qui avait initié plusieurs projets dans des établissements scolaires de la Communauté. Dès le départ, le Gouvernement, par le biais de Daniel Hilligsmann, chef de cabinet, avait associé les

représentants des cultes reconnus à cette réflexion et action interculturelle et interreligieuse. Avec fierté, le ministre-président rappelait devant les haut-représentants des Cultes et de la Laïcité que le budget de l'enseignement alloué à cet effet avait triplé.

Après un échange de vues très libre entre les personnalités présentes et un repas pris dans une ambiance amicale, l'assemblée s'est rendue à la salle « Europe » du Ministère pour écouter un exposé du Père Michel Coppin, directeur de Missio et du Dr. Günther Gebhardt de la Fondation « Weltethos », tous deux rappelant l'importance du dialogue interculturel et interreligieux, notamment en regard des migrations de plus en plus importantes

et en vue de la construction d'un monde pacifié.

Puis, il revenait aux représentants des cultes établis dans la Communauté germanophone de signer la «Déclaration commune des communautés religieuses en Belgique de l'Est et du Gouvernement de la Communauté Germanophone pour l'établissement d'une table ronde des religions en Belgique de l'Est». Ce geste fut

applaudi chaleureusement par le public présent, issu notamment du monde scolaire. L'ouverture d'une exposition intitulée «Weltreligionen – Weltfrieden – Weltethos» et un verre de l'amitié clôturaient cette soirée mémorable et encourageante pour la construction d'une société basée sur la rencontre et le respect.

**Helmut SCHMITZ,**  
doyen d'Eupen-La Calamine

## ERSTER OFFIZIELLER INTERRELIGIÖSER DIALOG IN EUPEN

**A**uf Initiative der Regierung der Deutschsprachigen Gemeinschaft trafen sich am 28. November Vertreter der religiösen und philosophischen Instanzen unseres Landes am Sitz des Ministerpräsidenten der Gemeinschaft zur Einrichtung eines «Runden Tisches der Religionen».

Begleitet von seinen drei Amtskollegen erinnerte Oliver Paasch an die Geburt und das Warum dieses «runden Tisches», in Gegenwart von u.a. Kardinal Jozef De Kesel, Salah Echallaoui, Vertreter der Exekutive der Muslime in Belgien, Philippe Markiewicz vom Zentralen Jüdischen Konsistorium, Henri Bartholomeeusen, der die laizistische Bewegung vertrat und Mgr Jean-Pierre Delville, Bischof von Lüttich.

Der Prozess interkultureller und religiöser Begegnungen begann im Dezember 2016 mit der Unterstützung der Quandt-Stiftung, die mehrere Projekte in Schulen der Gemeinschaft initiiert hatte. Von Beginn an hatte die Regierung durch Daniel

Hilligsmann, Berater des Ministerpräsidenten, die Vertreter der anerkannten Konfessionen zu diesem interkulturellen und interreligiösen Austausch hinzugezogen. Mit Stolz erinnerte der Ministerpräsident die hohen Vertreter der Religionen und Philosophien daran, dass sich das dafür vorgesehene Unterrichtsbudget verdreifacht habe.

Nach einem sehr offenen Meinungsaustausch zwischen den anwesenden Persönlichkeiten und einem gemeinsamen Essen in freundlicher Atmosphäre ging die Versammlung in den Europasaal des Ministeriums, um an kurzen Referaten von Pater Michel Coppin, Direktor von Missio und Dr. Günther Gebhardt von der Stiftung

«Weltethos» teilzunehmen. Beide erinnerten an die Bedeutung des interkulturellen und interreligiösen Dialogs, insbesondere im Hinblick auf die steigenden Migrationen und den Aufbau einer friedlichen Welt.

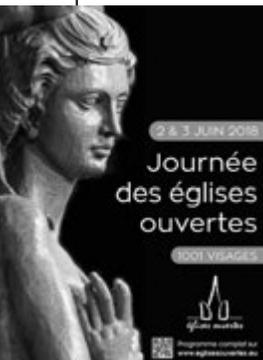
Es oblag dann den Repräsentanten der in der Deutschsprachigen Gemeinschaft vertretenen Religionen, die „Gemeinsame Erklärung der Religionsgemeinschaften in Ostbelgien und der Regierung der Deutschsprachigen Gemeinschaft für die Einrichtung eines Runden Tisches der Religionen in Ostbelgien“ zu unterzeichnen. Diese Geste wurde von der anwesenden Öffentlichkeit, vor allem aus dem Schulwesen, mit herzlichem Applaus bedacht. Mit der Eröffnung der Ausstellung „Weltreligionen - Weltfrieden - Weltethos“ und einem Umtrunk endete dieser denkwür-



*v.l.n.r.: P. Evangelos Psallas, Sekretär des Orthodoxen Theologischen Institutes von Belgien, Carlo Luyckx, Präsident der Buddhistischen Union von Belgien und Mgre Jean-Pierre Delville, Bischof von Lüttich*

dige und ermutigende Abend für den Aufbau einer auf Begegnung und Respekt basierenden Gesellschaft.

**Helmut SCHMITZ,**  
Dechant von Eupen-Kelmis



## Journées des Églises Ouvertes 2018

Les prochaines Journées des Églises Ouvertes auront lieu les **2 et 3 juin 2018**. Le thème de cette 11<sup>e</sup> édition est «**1001 visages**»: notre patrimoine religieux abonde de visages gravés, peints ou sculptés par des générations d'artistes et d'artisans. Il est aussi riche des visages de tous ceux qui y entretiennent la vie, accueillants, célébrants, fabriciens, artisans, paroissiens... Mettons tous ces visages à l'honneur en 2018!

Il est aussi riche des visages de tous ceux qui y entretiennent la vie, accueillants, célébrants, fabriciens, artisans, paroissiens... Mettons tous ces visages à l'honneur en 2018!

Pour les églises membres du réseau, la participation est gratuite; pour les autres, une cotisation de 60 euros est demandée et donne droit au matériel de promotion et à une page temporaire sur le site [www.eglisesouvertes.be](http://www.eglisesouvertes.be).

Si vous ne connaissez pas encore le fonctionnement de cette plateforme ou si vous voulez inscrire votre église, rendez-vous sur le site où vous trouverez aussi un formulaire en ligne. Attention: la date limite pour les inscriptions est le **31 janvier 2018**.

Plus d'infos auprès de Catherine Keustermans, GSM 0479/62.33.55, mail: [info@eglisesouvertes.be](mailto:info@eglisesouvertes.be).

## Nominations

- Monsieur l'abbé **Etienne BARUSANZE**, curé de l'Unité pastorale de Notre-Dame et Saint-Lambert – Herstal, est déchargé de cette fonction.
- À la demande du Curé de l'Unité pastorale Saint-Lambert au cœur de Liège et après consultation de l'attachée du Chantier Paroisses, Mgr l'Évêque nomme Monsieur l'abbé **Jean BEDIN** membre de l'équipe pastorale pour une durée de trois ans (1<sup>er</sup> décembre 2017 – 30 novembre 2020).
- Madame **Monique CLOSE** est nommée membre de l'équipe du Chantier Paroisses pour un mandat de 3 ans (1<sup>er</sup> décembre 2017 – 30 novembre 2020).
- Madame **Sophie DECHARNEUX**, secrétaire du vicaire général, est déchargée de cette fonction et est nommée responsable du Service informatique et des bases de données de l'Évêché.
- Madame **Caroline DEMEURE**, épouse **NEVE DE MÉVERGNIES**, est nommée membre de l'équipe d'aumônerie des Sites St-Joseph et l'Espérance (CHC).
- Le Père **Paul HANSON** cism est nommé à l'aumônerie des Gens du voyage pour une durée de quatre ans (1<sup>er</sup> décembre 2017 – 30 novembre 2021).
- Madame **Claudine STASSEN** est nommée membre de l'Assemblée générale du CoDiEC (Comité diocésain de l'Enseignement catholique) en tant que représentante de Mgr Delville pour un mandat de 3 ans (1<sup>er</sup> janvier 2018 – 31 décembre 2020).
- Monsieur l'abbé **Michel WILDERJANS**, vicaire dans l'Unité pastorale Visé – Basse-Meuse, est déchargé de cette fonction et devient curé de l'Unité pastorale de Herstal.
- À la demande du curé des Unités pastorales de Melen et de Soumagne-Olne et après consultation de l'attachée du Chantier Paroisses, Mgr l'Évêque a nommé pour une durée de trois ans et huit mois (1<sup>er</sup> janvier 2018 – 31 août 2021) les membres de l'équipe pastorale qui, avec Monsieur l'abbé Vital Nlandu, en sa qualité de curé, sont appelés à participer à l'exercice de sa charge curiale: Monsieur l'abbé **Louis HOUSSA**, vicaire, le Père **Félix ULABILAKO** cssr, vicaire, Mesdames **Marie-Claire BOULANGER-MIDROLET**, **Ghislaine BOURGEOIS** et **Anne-Marie LOESENBORGH**, ainsi que Monsieur **Alfred CALIFICE**.

## Notices de décès



### Abbé Roger NGAY MAWAWELE

Monsieur l'abbé **Roger Ngay MAWAWELE** né à Mbongi (RDC) le 24 novembre 1945, ordonné à Mateko (RDC) le 6 août 1972, est décédé ce 4 décembre 2017 à Herstal.

Il a exercé la fonction de vicaire à Saint-Nicolas et Saint-Hubert (ex-Tilleur) de 1978 à 1984, et était vicaire à l'église Saint-Lambert entre 1984 et 1988 dans l'Unité pastorale Notre-Dame et Saint-Lambert Herstal et aumônier à Saint-Jean entre 2000 et 2004 et à Saint-Christophe entre 2004 et 2010. Il s'était installé définitivement à Herstal en 2010.



### Pfarrer Hermann BROUWERS

**Herman BROUWERS** wurde am 20. Januar 1929 in Moresnet geboren und am 8. Dezember 1957 in Dolhain zum Priester geweiht. Er verstarb am 5. November 2017 in der St. Joseph-Klinik in St. Vith. Herman war von 1957 bis 1965 Pfarrer in der Kirche Saint-Hubert in Lüttich. Zwischen 1965 und 1994 war er Militärseelsorger. Herman Brouwers war seit 1982 Ritter des Leopold-Ordens.

*Hermann Brouwers war kein Mann für die Zukunft. Er verstand die Umwälzungen in unserer Welt und in unserer Kirche kaum. Er war ein Mensch für die Werte der Tradition in Welt und Kirche. In diesem Sinne war er ein heiligmäßiger Priester.*

*Er ist bis zu seinem Tod, 60 Jahre lang, in diesem Amt geblieben. Er verstand nicht, wie ein Priester in Pension gehen konnte. Als Priester spendete er gerne die Sakramente und feierte so oft als eben möglich die Eucharistie.*

*Er begleitete so gut wie möglich die ihm anvertrauten Christen. Als junger Kaplan sah er, wie sich die Jugend von der Kirche entfernte. Um bei und mit ihnen zu sein, rief er den Motorradclub ins Leben. Das war für ihn keine Freizeitbeschäftigung, sondern ein pastorales Projekt. Er mobilisierte die Laien für den Pfarrdienst und teilte ihr tägliches Leben. Seine Reisetätigkeiten in seinen Gemeinschaften waren Ansporn und Träger des kirchlichen Einsatzes.*

*In der Weihnachtszeit baute er in seinen Kirchen eine große und wunderbare Krippe, durch die er die Tiefe seiner Seele sprechen ließ. Hermann ist zeit seines Lebens ein tief gläubiger Mensch und ein guter Priester gewesen. Gott wird ihn freudevoll empfangen haben.*

Karl Gatzweiler



### Mlle Gemma KIM

Mademoiselle **Gemma KIM**, Servante de la Vierge des Pauvres de Banneux, née le 18 mars 1933 à Pouan Koun Junpunk, est entrée dans la Joie de Dieu le 30 octobre 2017.

Selon les vœux de Gemma, les personnes qui souhaitent lui témoigner leur sympathie peuvent verser un don au Sanctuaire de Banneux (BE29 3480 6305 0064 - Bic : BBRUBEBB) avec la communication : en mémoire de Gemma Kim.



### Père Paul DELBRASSINE

Le Père **Paul DELBRASSINE**, né 25 janvier 1929 à Stembert, ordonné à Diest le 25 juillet 1953, est subitement décédé le mardi 10 octobre 2017 à Hannut.

*(...) En tant que militaire, son père faisait son service à Diest. Là, le jeune Paul a fait connaissance de l'ordre des Croisiers, dans lequel il entrera en été 1946 et où il a fait sa profession de foi le 28 août 1947. À la fin de ses années d'études, il a été ordonné prêtre.*

*En 1957, à l'Université Catholique de Louvain, il obtint la licence de pédagogie et partit en octobre de cette même année au Vicariat apostolique du Congo pour travailler dans l'enseignement catholique. Peu de temps après l'indépendance du Congo, Paul a eu des difficultés majeures avec les nouveaux dirigeants dans la région jusqu'au point où il devait craindre d'être exécuté. Pourtant, jusqu'au milieu de 1964, Paul est resté au Congo. Il était en congé en Belgique lorsque la rébellion avait atteint la Province de l'Est en août 1964. Après le meurtre de 25 frères, il est retourné au Congo. En été 1965, il succédait à Theo de Jong comme pasteur et administrateur de Genenbos-Kwaadmechelen, où plusieurs autres frères de la communauté de Diest avaient déjà apporté leur aide. Il y a également reçu un emploi à temps partiel en tant que professeur de religion.*

*(...) De 1986 à 1993, il a été premier maître novice et recteur du noviciat pour les candidats francophones à Avin (Hannut). Puis il est retourné à Hasselt pour être pasteur de la paroisse Sainte-Croix. Il est resté actif jusqu'à ce que les Croisiers quittent Hasselt, puis a temporairement déménagé à Diest pour rejoindre finalement la communauté de Hannut.*

**P. Joe Op de Kamp o.s.c.**

### Père Pierre FOURMAN

Le Père **Pierre FOURMAN**, Oblat de Marie Immaculée, est né à Montzen le 15 mai 1930 et décédé à Verviers le 3 octobre 2017. *Au cours de sa vie il a fait ses humanités au Juniorat des Oblats à Dampicourt, son noviciat à Korbeek-lo, son grand*



*séminaire à Velaines (Tournai). Ordonné prêtre en 1955, il est envoyé au collège Notre Dame à Gemmenich. Là-bas il sera économe de la communauté et du collège. Il a été également supérieur de la communauté, vicaire à Lontzen-Busch et aumônier de la clinique Saint-Joseph à Moresnet. Toute sa vie il a été fidèle à la devise des Oblats: «Il m'a envoyé évangéliser les pauvres». Qu'il repose en paix auprès de Celui qu'il a servi tout au long de ces années!*

**Père Albert Buchet omi**

## **Abbé Joseph GOOR**

Monsieur l'Abbé **Joseph GOOR** est né à Limbourg le 3 février 1937 et a été ordonné à Leuven en 1964. Il a été vicaire à Herstal entre 1964 et 1966 et est ensuite entré au collège d'Amérique Latine de Leuven pour partir au Venezuela comme prêtre Fidei Donum. Il y a vécu depuis et y est décédé ce 1<sup>er</sup> octobre 2017 à Mérida.

*Suite à un accident dans sa vieille jeep dans laquelle la direction était cassée, le père José est décédé dans la nuit du dimanche 1er octobre. Avec son chapeau de paille et sa canne, il ressemblait à un explorateur paysan, surtout dans les champs méridiens qui bordent Tovar, où il a vécu pendant les dernières quarante années.*

*Après ses études à Louvain, il a obtenu son baccalauréat en catéchèse, et des années plus tard à Caracas, celui d'un programmeur informatique dans différentes langues; ce qui a facilité son travail pédagogique et catéchétique dans l'exercice de son ministère sacerdotal.*

*Pendant ses cinq premières années en tant que prêtre, il était vicaire à Herstal (1964-1966), puis prêtre dominical au Limbourg (1966-1969) avant de rejoindre le groupe des prêtres belges qui travaillaient à Caracas (1969-1970). De 1970 à 1979, il a été affecté à la paroisse de La Vega de Petare. Dès lors, il est venu à Mérida. Affecté à Notre-Dame de Regla, des années plus tard pasteur de Notre-Dame du perpétuel Secours à Sabaneta, Tovar; mais son identification avec les paysans de la région l'ont amené à répondre à ces communautés en centrant son service apostolique dans le village de San Pedro.*

*Sa passion pour la catéchèse, pour laquelle il avait une grande affinité, l'a fait publier de nombreux catéchismes, des images et des dessins de sa propre plume avec une énorme capacité d'adaptation à la langue et aux coutumes des habitants de cette région. Sérieux et exigeant, ponctuel et constant, il a gagné l'affection du peuple andin.*

*Le clergé du Méridien l'a reconnu comme un des siens. À Radio Occidente, il n'a pas manqué son programme de Méridien hebdomadaire. Je témoigne de son amour pour les pauvres. Que le bon et miséricordieux Seigneur, avec Marie Très Sainte, le reçoive dans les demeures éternelles!*

**Cardinal Baltazar Porras Cardozo**



## Diocèse de Liège Calendrier des collectes prescrites 2018

7 janvier	Jeunes Églises d'Afrique (Épiphanie)
4 février	Financement des Services diocésains
11 mars	Carême : Entraide et Fraternité (1)
25 mars	Carême : Entraide et Fraternité (2)
22 avril	Dimanche des Vocations
20 mai	Projets pastoraux du diocèse (Pentecôte)
15 août	Caritas Secours (Assomption)
30 septembre	Dimanche des Médias
21 octobre	Dimanche des Missions
11 novembre	Personnes atteintes d'un handicap
16 décembre	Avent : Campagne Vivre Ensemble

## Bistum Lüttich Kalender der vorgeschriebenen Kollekten 2018

7. Januar	Afrikatag (Erscheinung des Herrn)
4. Februar	Finanzierung der diözesanen Dienste
11. März	1. Fastenkollekte von Miteinander Teilen
25. März	2. Fastenkollekte von Miteinander Teilen
22. April	Weltgebetstag für geistliche Berufe
20. Mai	Seelsorgliche Projekte des Bistums (Pfingsten)
15. August	Karitative Dienste im Bistum (Mariä Himmelfahrt)
30. September	Kirchliche Medienarbeit
21. Oktober	Weltmissionssonntag
11. November	Personen mit Behinderung
16. Dezember	Adventskollekte von Miteinander Teilen

## Collectes prescrites – Vorgeschriebene Kollekten

### 6-7 JANVIER 2018 (ÉPIPHANIE): ÉGLISES D'AFRIQUE CENTRALE

Cette collecte est faite en faveur des Églises d'Afrique, plus particulièrement celles du Congo, du Rwanda et du Burundi, où l'Église joue un rôle important dans une situation critique.

### 3-4 FÉVRIER 2018: FINANCEMENT DES SERVICES DIOCÉSAINS

Les Services diocésains sont, comme leur nom l'indique, le soutien de l'action de notre évêque et de ses collaborateurs en faveur de la pastorale « sur le terrain » du diocèse. Les Services ont soit une fonction de **formation** (par ex. pour les agents pastoraux et professeurs de religion ou encore les membres des équipes de funérailles), soit une fonction de **pilotage** (par ex. pour l'activité catéchétique des unités pastorales ou l'accompagnement du Chantier Paroisses), soit une fonction de **soutien direct** (par ex. la pastorale des migrants ou la pastorale des jeunes) ou de **tutelle** (par ex. pour les fabriques d'église). Le bon fonctionnement des Services diocésains nécessite des moyens financiers importants, notamment pour la formation des responsables. En les soutenant, vous soutenez indirectement le déploiement de notre pastorale et le rayonnement de l'Évangile dans la Province de Liège.

### 6.-7. JANUAR 2018 (ERSCHEINUNG DES HERRN): FÜR DIE KIRCHEN IM ZENTRUM AFRIKAS

Diese Kollekte dient der Unterstützung der Kirchen in Afrika, insbesondere im Kongo, in Ruanda und Burundi, wo die Situation weiterhin sehr schwierig ist und die Kirche eine wichtige Rolle spielt.

### 3.-4. FEBRUAR 2018: FINANZIERUNG DER DIENSTE DES BISTUMS

Die Diözesandienste unterstützen die Arbeit unseres Bischofs und seiner Mitarbeiter in der Seelsorge „vor Ort“. Die Dienste haben entweder eine **Ausbildungsfunktion** (z.B. für Aktive in der Seelsorge, Religionslehrer oder Mitglieder der Beerdigungsdienste) oder eine **begleitende Funktion** (z.B. bei der Katechese in den Pfarrverbänden oder der Strukturierung der Pfarren), eine direkte **Unterstützungsfunktion** (z.B. bei der Seelsorge für die Migranten und in der Jugendarbeit) oder eine **Aufsichtsfunktion** (z.B. der Kirchenfabriken). Das reibungslose Wirken diözesanen Dienste erfordert erhebliche finanzielle Mittel, unter anderem für die Ausbildung der Verantwortlichen. Durch Ihre finanzielle Hilfe unterstützen Sie auch den Aufbau unserer Seelsorge und das Wirken des Evangeliums in der Provinz Lüttich.

## MOT DE L'ÉVÊQUE / WORT DES BISCHOFS

L'année nouvelle marquée par l'accueil du réfugié ..... 2

Das neue Jahr im Zeichen der Flüchtlingshilfe ..... 3

**AGENDA** de l'évêque ..... 5

## FABRIQUES D'ÉGLISE

Réunion ordinaire du mois de janvier ..... 6

Nouvelles dispositions en matière bancaire – application du LEI ..... 7

Identification à la Banque Carrefour des Entreprises – mise à jour  
des données de fabriques – siège social ..... 8

## NOUVELLES

Nouveau formulaire pour les mariages ..... 9

Nouvelles consignes pour les sacrements d'initiation ..... 10

## ÉGLISE EN BELGIQUE DE L'EST / KIRCHE IN OSTBELGIEN

Premier dialogue interreligieux officiel à Eupen ..... 11

Erster offizieller interreligiöser Dialog in Eupen ..... 12

**NOMINATIONS** ..... 13

**NOTICES DE DÉCÈS** ..... 15

## OFFICIEL

Calendrier 2018 des collectes prescrites ..... 18

Collectes prescrites / Vorgeschriebene Kollekten ..... 19

### Vos communiqués et vos illustrations

Les textes et leurs illustrations doivent rentrer au plus tard le **29 janvier 2018** pour le numéro de mars-avril 2018 au Service de Presse et de Communication du diocèse de Liège (communication@evechedeliège.be).

**ÉGLISE DE LIÈGE**: 66<sup>ème</sup> année

**RÉDACTEUR EN CHEF**: Ralph SCHMEDER

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**: Marc DAHM

### COMITÉ DE RÉDACTION:

Fina KEIFENS, Emil PIRONT,  
Dominique SERVAIS, Thierry DE GYNS,  
Martine LEWIS-LETESSON

### ONT COLLABORE À CE NUMÉRO:

Alphonse Borras, Mgr Jean-Pierre Delville,  
Isabelle Leclercq, Carmelina Volpe.

### RÉDACTION – ADMINISTRATION:

Service de Presse et de Communication  
Rue des Prémontrés 40 - 4000 Liège  
Tél. 04/223.15.26  
Secrétariat:  
communication@evechedeliège.be  
Direction: ralph.schmeder@rcf.be

### MISE EN PAGE ET IMPRESSION

KLIEMO – Hütte 53 – 4700 Eupen  
Tél. 087/59.50.00 – Fax 087/55.57.81  
E-mail: info@kliemo.be

### ABONNEMENTS:

« DIMANCHE – ÉGLISE DE LIÈGE » 46 n°/an et  
« ÉGLISE DE LIÈGE – BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an

- Abonnement simple papier: 42 €
- Abonnement soutien papier: 65 €

Par virement sur le compte BE09 7320 2154 4357  
au nom de Cathobel asbl:

Chaussée de Bruxelles 67/2, 1300 Wavre

Contact: abonnement@cathobel.be –

Tél.: 010/23.59.00 – Fax: 010/23.59.08

### Possibilité pour les germanophones:

### ABONNEMENT

« ÉGLISE DE LIÈGE – BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an

• Abonnement individuel: 30 €

• Abonnement de soutien: 50 €

Abonnement pour l'étranger: 40 €

Par virement sur le compte BE93 3631 4768 5267

(BIC: BBRUBEBB) au nom de l'Évêché de Liège asbl

Contact: Secrétariat Économat – Tél.: 04/230.31.62

